

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°255 DU LUNDI 19 DECEMBRE 2022 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

Paul Jeangille, expert en agro-industrie

« Les politiques agricoles africaines sont déconnectées de la réalité et des besoins réels des producteurs »

P.3



Édito à vue d'Aigle

Le risque d'un glissement du calendrier électoral

Conformément à l'accord trouvé entre la CEDEAO et le CNRD, la transition guinéenne devrait durer deux ans. Mais au regard de la situation qui prévaut dans le pays, il y a à craindre que l'on ne soit amené à assister à un glissement du calendrier électoral, avec toutes les conséquences politiques que cela comporte. Les autorités de la transition et les entités politiques les plus représentatives du pays (ANAD, FNDC politique, RPG Arc-en-ciel et alliés) n'arrivent toujours pas à accorder leurs violons pour nous sortir de cette impasse qui ne dit pas son nom...P.2

POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT



Le regard critique d'Abdoulaye Kourouma du RRD

P.6

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009 P.5



Dadis perd sa voix pendant la phase interrogatoire

FODÉ OUSSOU EMPÊCHÉ DE PRENDRE SON VOL



Cellou Dalein Diallo fait part de sa colère

P.5

LANSANA KOUYATÉ À L'AG DU PEDN P.2

« Kassory est un ami que je respecte... »

RÉCUPÉRATION DES MAISONS DE L'ÉTAT P.4

Sékou Bembeya Diabaté parmi les personnes visées à la Camayenne

SANTÉ P.6

L'AGUIPED organise la première Journée Portes Ouvertes de Pédiatrie

Édito à vue d'aigle



Le risque d'un glissement du calendrier électoral

Conformément à l'accord trouvé entre la CEDEAO et le CNRD, la transition guinéenne devrait durer deux ans. Mais au regard de la situation qui prévaut dans le pays, il y a à craindre que l'on ne soit amené à assister à un glissement du calendrier électoral, avec toutes les conséquences politiques que cela comporte. Les autorités de la transition et les entités politiques les plus représentatives du pays (ANAD, FNDC politique, RPG Arc-en-ciel et alliés) n'arrivent toujours pas à accorder leurs violons pour nous sortir de cette impasse qui ne dit pas son nom. Tout bon Guinéen souhaite une transition apaisée et consensuelle pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel dans son pays. A la faveur du 62ème sommet ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, il a été recommandé aux autorités de Conakry de tout mettre en œuvre pour ouvrir un dialogue franc entre tous les acteurs sociopolitiques guinéens. Encore faudrait-il que tous ces acteurs acceptent de venir s'asseoir autour de

la table du dialogue pour discuter de tous les sujets d'intérêt national pendant cette transition. Malheureusement, pour le moment, cela n'est pas envisagé par l'Inter-coalition RPG Arc-en-ciel et Alliés-ANAD-FNDC politique) qui pose des préalables à sa participation au cadre de dialogue institué par décret par le président de la transition et qui s'est déroulé du 24 novembre au 15 décembre. Dans le mémorandum que les trois coalitions ont remis au Premier ministre, Dr Bernard Goumou, il y a dix préalables que sont: la libération des prisonniers politiques et le retour paisible des dirigeants politiques en exil ; l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires contre les responsables politiques et de la Société civile ; la levée du contrôle judiciaire des neuf leaders politiques actifs du Quatuor ; la levée de l'interdiction de manifester ; la publication de la liste nominative des membres du CNRD ; la déclaration des biens des membres du CNRD et du Gouvernement à leur entrée en fonction ; l'ouverture d'une enquête pour identifier et poursuivre devant les juridictions les auteurs des différents crimes lors des manifestations pacifiques sous le CNRD ; la publication des rapports des autopsies faites sur les victimes sous le CNRD ; la suspension des expropriations, la restitution des biens confisqués en dehors des procédures judiciaires et le respect de la présomption d'innocence ; l'annulation de l'arrêté portant dissolution du FNDC.

L'on est en droit de se demander comment le CNRD et son gouvernement pourront remplir ces conditions exigées par l'inter-coalition. Le samedi 17 décembre 2022, lors de l'assemblée générale de l'UFDG, le vice-président du parti, Kalémodou Yansané, a dit à qui veut l'entendre que les conclusions du dialogue n'engagent pas du tout l'inter-coalition ANAD-FNDC politique-RPG Arc-en-ciel et Alliés.

Pour beaucoup d'observateurs avertis, à l'allure où vont les choses, on risque de dépasser les deux ans pour la mise en œuvre des dix points de la transition. A méditer...

Kéfina Diakité

LANSANA KOUYATÉ À L'AG DU PEDN

« Kassory est un ami que je respecte... »

Le samedi 17 décembre 2022, Lansana Kouyaté a présidé l'Assemblée générale hebdomadaire de son parti, le PEDN. Une occasion qu'il a mise à profit pour dire ce qu'il pense de la détention de Kassory Fofana et Cie à la maison centrale de Conakry.



Dans son intervention de circonstance, le chef de file du PEDN a déclaré qu'il faut éviter de garder éternellement les dignitaires du régime d'Alpha Condé renversé le 5 septembre 2021 par le colonel Mamadi Doumbouya, alors commandant du groupement des Forces spéciales. Aussi a-t-il suggéré à la justice d'accélérer leur jugement pour qu'ils puissent se justifier et arrêter de se poser des questions. Il fera savoir par ailleurs que Dr Ibrahima Kassory Fofana, le dernier Premier ministre du Pr. Alpha Condé, est un ami qu'il respecte. « Kassory est un ami que je respecte comme beaucoup d'entre eux là-bas. On se connaît, quand vous vous êtes connus, il y a des liens mais ce dans quoi ils sont ce n'est pas de mon domaine, c'est la justice. C'est pourquoi

j'ai parlé tout de suite de jugement rapide pour que les gens ne restent pas là ad vitam æternam et se poser des questions quel est mon sort. Si le sort doit être connu, ils doivent passer devant la justice se justifier, ou ils sont coupables ou ils sont innocents. S'ils sont coupables, on en tire les leçons et la justice s'applique, s'ils sont innocents alors le temps pendant lequel ils sont restés longtemps sans jugement leur aura causé du tort. Comment la justice va réparer ça ? », a indiqué Lansana Kouyaté. A rappeler que le procureur spécial près la CRIEF, Aly Touré, continue de s'opposer à la mise en liberté conditionnelle de Kassory et Cie. Et de là à parler d'acharnement, il y a un pas que certains avocats de la défense ont déjà franchi.

Kéfina Diakité

PAUL JEANGILLE, EXPERT EN AGRO-INDUSTRIE

« Les politiques agricoles africaines sont déconnectées de la réalité et des besoins réels des producteurs »

Manque de souveraineté et de sécurité alimentaire en Afrique, le changement climatique, conséquences des exploitations agricoles sont entre autres des questions que la rédaction de l'Aigleinfos a posées à Paul Jeangille, expert en environnement, transformation agricole, protection de la nature, de l'agriculture et du développement rural durable en séjour en Guinée. Il a également travaillé dans de grandes plantations agro-industrielles dans 35 pays en Asie, Afrique et les Caraïbes et durant 6 ans au Fonds des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Lisez....

L'Aigleinfos : Vous qui avez travaillé à la FAO (Fonds des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) durant 6 ans dans 10 pays de l'Afrique de l'ouest, qu'est-ce qui, selon vous, fait que l'Afrique ne parvient toujours pas à atteindre son autosuffisance alimentaire ?

Paul Jeangille : Je dirai qu'il y a plusieurs raisons pour lesquelles l'Afrique n'atteint pas son autosuffisance alimentaire. Il y a des raisons d'abord au niveau politique, des politiques agricoles. L'Afrique mise beaucoup trop sur les exportations de biens et des produits agricoles tels que le coton, le cacao, l'anacarde, le café, l'hévéa au lieu de miser d'abord sur l'alimentation de ses populations. Donc il faudrait que l'Afrique mise d'abord sur l'autosuffisance alimentaire au lieu de miser sur la génération de devises par l'exportation des produits agricoles. Et d'autre part importer des céréales tel que le riz ou le fromage qui pourrait être produit sur place. L'Afrique a également beaucoup dévalorisé ses productions nationales, locales, le mil, le sorgho qui sont tombées en désuétude dans la consommation quotidienne des ménages.

L'Aigleinfos : L'agriculture en Afrique de l'Ouest est négligée par bon nombre de dirigeants. Quelles solutions proposez-vous pour remédier à cela ?

Paul Jeangille : Pas seulement négligée par les dirigeants, négligée par une grande partie de la population. On a dévalorisé le travail de la terre, des paysans, alors que l'agriculture c'est ce qui nourrit la planète. Et c'est ce qui nous permet de manger. Donc c'est une profession qui doit être revalorisée dans l'estime de ces travailleurs. Il faut également une nouvelle politique pour qu'on mette en place des centres de



formation, des écoles non seulement des écoles d'ingénieurs, souvent il y en a dans la plupart des pays africains, mais également des collèges agricoles, des centres de formation pour les adultes qui veulent se lancer dans l'agriculture et qui se trouvent démunis parce qu'ils n'y trouvent pas des personnes vers qui se tourner. On a trop souvent dans les ministères de l'Agriculture, des ingénieurs agronomes qui sortent de l'université qui mettent les costumes et cravates pour passer des concours, et se retrouvent dans un ministère sans jamais avoir travaillé sur le terrain en compagnie des paysans. Donc les politiques agricoles africaines sont déconnectées de la réalité et des besoins réels des travailleurs.

L'Aigleinfos : Le changement climatique est de nos jours une véritable préoccupation pour les dirigeants du monde. En votre qualité de consultant, comment imaginez-vous l'agriculture en Afrique dans les 20 prochaines années ?

Paul Jeangille : Pour moi, l'Afrique ne doit pas copier les erreurs de l'Occident. L'agriculture chimique, n'est pas l'avenir de l'agriculture ni pour l'Occident ni pour l'Afrique. L'avenir de l'agriculture c'est la

culture biologique, la culture qui est en harmonie avec l'environnement.

L'Aigleinfos : Au regard de la situation désastreuse de l'environnement en Afrique de l'ouest en général et en Guinée en particulier, quelles mesures adopter pour les véritables pollueurs afin de préserver l'écosystème du pays ?

Paul Jeangille : Je crois que la première des choses à faire, c'est d'abord de sensibiliser les populations à commencer par les enfants, dans les écoles maternelles, primaires sur ce qu'est l'environnement. Le fait de ne pas jeter les déchets n'importe où, dans les caniveaux, des déchets emportés par la première pluie jusqu'à dans l'océan. Donc, il faut vraiment sensibiliser dans les écoles, la protection de l'environnement à lutter contre la déforestation, à planter des arbres. Donc il faut éduquer les tout-petits. Et les tout-petits vont éduquer les parents.

L'Aigleinfos : La COP 15 sur la biodiversité se tient actuellement à Montréal au Canada afin de trouver des pistes de solutions dans le cadre de la lutte pour la préservation de la biodiversité. Pensez-vous que ces solutions seront envisageables pour

que nous pourrions nous nourrir demain.

L'Aigleinfos : Les exploitations agricoles ont des conséquences énormes sur les phénomènes du changement climatique. Quelle méthode faut-il adopter pour permettre aux agriculteurs de pratiquer leurs activités sans polluer l'environnement et préserver la biodiversité ?

Paul Jeangille : La solution, c'est la permaculture c'est-à-dire de cultiver en harmonie avec la nature, d'avoir un équilibre entre les zones boisées, les zones d'élevage, de pisciculture et les zones de culture. Avec tout cet environnement, cet écosystème qui mine l'écosystème naturel, on peut nourrir les populations et le faire avec un rendement suffisant en limitant l'impact des maladies et des ravageurs.

L'Aigleinfos : Votre mot de la fin

Paul Jeangille : Je dirai de protéger votre pays, votre planète, votre l'environnement. Parce qu'actuellement j'ai peur pour demain. La biodiversité est en train de disparaître partout dans le monde. Et si l'Afrique copie les erreurs de l'Occident au lieu de choisir sa propre harmonie avec la nature comme elle a toujours fait, on va droit dans le mur et c'est toute la biodiversité de la planète qui est menacée. Je vous remercie.

Mamadou Saïdou Barry

Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

Dr Bernard Goumou promet de rehausser les budgets de la Santé et de l'Éducation

Comme annoncé précédemment, le Premier ministre a présenté la politique générale du gouvernement le mercredi 14 décembre, devant le Conseil national de la Transition. Pour la circonstance, on notait la présence du cabinet de la présidence de la République, des membres du CNRD et membres du gouvernement ainsi que des acteurs politiques mais aussi de la société civile.



L'exercice auquel s'est livré le chef du gouvernement permettra aux conseillers nationaux d'avoir une meilleure visibilité sur les différentes actions phares programmées par le gouvernement dans les secteurs stratégiques prioritaires.

Dans son discours, après avoir fait un état des lieux et une revue des réalisations par axe, Dr. Bernard Goumou a présenté le Programme de référence intérimaire (PRI) qui, selon lui, « fixe le cap de l'action publique sur les trois (3) années à venir (2023-2025) ». A ce PRI, il est assigné les objectifs suivants

Sur l'axe institutionnel :

Rendre fonctionnels les organes de la Transition tels que prévus par la Charte ;

Prendre les dispositions législatives et/ou réglementaires pour engager les réformes institutionnelles devant encadrer le retour à l'ordre constitutionnel ;

Organiser les élections de la base au sommet.

Sur l'axe cadre macroéconomique et financier :

Préserver les grands équilibres financiers de l'Etat ;

Procéder à des allocations stratégiques des ressources budgétaires ;

Accroître l'efficacité de la dépense publique ;

Créer un environnement propice au développement

du secteur privé national, et attractif pour les investisseurs étrangers.

Sur l'axe "Action sociale, emploi et employabilité" :

Mettre en place un cadre incitatif favorable à l'emploi ;

Promouvoir la formation à l'auto-emploi des jeunes ;

Promouvoir l'autonomisation des femmes ;

Organiser la protection sociale publique ;

Renforcer l'employabilité et l'inclusion des personnes vulnérables.

Sur l'axe infrastructures et assainissement :

Améliorer la mobilité des personnes et la circulation des biens et services ;

Renforcer l'accès et l'accessibilité aux services sociaux de base ;

Elaborer et mettre en place des politiques et stratégies environnementales et d'aménagement du territoire.

Pour la première année de la mise en œuvre du PRI, le Gouvernement a inscrit dans le Projet de Loi de Finances (PLF) 2023, les actions suivantes :

Apporter un soutien à l'activité et aux ménages à travers la mise en œuvre du Plan de Relance Economique (PRE) ;

Porter le taux de croissance de notre économie à environ 5,7% du PIB en 2023 et 6,4% en 2024 ;

Stabiliser le taux d'inflation à 10,3% en 2023 et 9,3% en 2024 ;

L'amélioration de la qualité des dépenses se traduira ainsi : « Les dépenses totales qui se situeront à 36 050 milliards GNF en 2023 dont 15 285 milliards en dépense d'investissement, soit 44%. Pour la mise en œuvre du chronogramme de la transition, 97 milliards GNF seront affectés au recensement général de la population et 400 milliards GNF à la préparation des élections. Exceptionnellement, 130 milliards seront affectés à l'assainissement et 1 200 milliards GNF aux services déconcentrés. Le déficit budgétaire s'établira autour de 4% du PIB pour les deux (2) prochaines années permettant ainsi de dégager un espace budgétaire en vue du financement soutenable de nos politiques sociales et infrastructurelles » ;

Le déficit sera financé par les emprunts à taux concessionnels, afin de contenir l'endettement public à un niveau soutenable pour l'Etat et pour l'économie (préserver des taux d'intérêt faibles pour les investissements privés) ;

L'apurement de la dette intérieure sera favorisé par la politique de relance de notre économie et le renforcement de l'employabilité à travers l'activité et les emplois créés par nos entreprises ;

La qualité et le niveau des dépenses des secteurs de la santé et de l'éducation seront améliorés et devraient atteindre à moyen terme respectivement 13% et 15% du total des dépenses budgétaires, conformément aux engagements internationaux pris par la Guinée.

Le chef du gouvernement a toutefois conscience que la mise en œuvre du PRI pourrait être perturbée par des risques d'ordre politique, macroéconomique,

sanitaire et environnemental.

Sur le plan politique, le facteur de risque, selon lui, « est l'absence persistante de consensus au sein de la classe politique sur la conduite de la Transition ». Pour minimiser ce risque, le Premier ministre préconise « la poursuite de la politique de la main tendue à toutes les sensibilités politiques, et l'instauration d'un dialogue permanent et constructif avec la CEDEAO sur les enjeux de la Transition guinéenne et ses spécificités ».

Il faut noter que l'incidence budgétaire du PRI, évaluée en cohérence avec le cadrage macroéconomique élaboré sur la période de la Transition, est de 90 000 milliards GNF, soit 10 227 millions de dollars américains

Mamadou Saïdou Barry

RÉCUPÉRATION DES MAISONS DE L'ÉTAT Sékou Bembeya Diabaté parmi les personnes visées à la Camayenne

Le célèbre guitariste Sékou Bembeya Diabaté, dans un entretien accordé à Mediaguinee, a attiré l'attention sur sa situation. Il a en effet reçu un préavis du Patrimoine bâti public, comme plusieurs autres citoyens de la Camayenne, pour libérer, dans un délai très court, la maison qu'il occupe depuis 1975. Il lance un appel aux autorités pour qu'on revoie son cas.

« C'est quelqu'un même qui m'a informé qu'ils ont mis une croix sur la clôture. Au début, j'ai pensé que c'est juste pour agrandir la route et plus tard j'ai appris qu'ils nous ont donné un préavis de libérer les maisons dans 10 jours. On n'a reçu ni papier ni échangé directement avec eux. », a expliqué Sékou Bembeya Diabaté. D'après lui, ce sont les succès fulgurants de l'orchestre de Beyla qui leur ont permis d'être nationalisés et affectés à Conakry comme orchestre national. « Et depuis là, nous sommes devenus des fonctionnaires. Et c'est à cette époque qu'on nous a donné ce bâtiment là, avec le patrimoine bâti public, en 1975, sous le régime de feu Ahmed Sékou Touré. Il

ya un contrat et à la fin de chaque mois nous payons à la fin de chaque mois la location », dit-il, tout en soutenant qu'il y a eu à rénover à ses frais cette maison qu'il occupe depuis 1975. « J'ai rénové la toiture. J'ai marché derrière le patrimoine bâti pendant 5 longues années pour qu'on puisse renouveler la toiture et c'est grâce à quelqu'un dont je vais taire le nom. C'est ce dernier qui m'a aidé à renouveler le toit, à plus de 50 millions de francs guinéens. Et jusqu'à présent, il ne m'a pas remboursé cet argent. Tous les documents sont là-bas... Nous demandons au président d'avoir pitié de nous, on est déjà malheureux mais il ne faut pas

qu'on nous rende misérables. Tout ce que je peux demander c'est d'avoir pitié de nous, par rapport à ceux que nous avons fait pour la Guinée. Parce qu'on va nous faire sortir et faire rentrer un autre Guinéen mais celui qui va rentrer est-ce qu'il va faire ce que j'ai fait pour la Guinée et ce que les autres ont fait pour la Guinée. Je n'ai pas où aller à l'heure là, sinon j'allais partir sans problème et la majeure partie d'entre nous sont dans la même situation que moi. Je n'ai pas de maison à Conakry. La maison que j'ai c'est dans mon village, c'est là-bas j'ai construit », a-t-il confié à Mediaguinee.

Kèfina Diakité

Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

Dadis perd sa voix pendant la phase interrogatoire

Le capitaine Moussa Dadis Camara, président de la transition de 2008-2009, a comparu pour la première fois le lundi 12 septembre 2022 devant le tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. L'ancien chef de la junte d'alors a donné sa version des faits dans le massacre commis le jour du 28 septembre 2009 à Conakry dans le stade du même nom. Sans surprise, il a plaidé non coupable des faits qui lui sont reprochés avant de crier au complot de son ancien aide de camp, le commandant Aboubacar Toumba Diakité en complicité avec le Général Sekouba Konaté et l'ancien président Alpha Condé pour l'évincer du pouvoir.



Sur les onze prévenus incarcérés à la maison centrale de Coronthie pour la répression de la manifestation organisée par les forces vives de la nation le 28

septembre 2009, le capitaine Moussa Dadis Camara est le plus attendu dans ce dossier. Pour cause, c'était lui le président de la transition à l'époque des faits. Après huit

de ses coaccusés, dont le colonel Claude Pivi, Aboubacar Diakité alias Toumba, l'ancien président du CNDD a été appelé à la barre le lundi 12 septembre par le président du

tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry pour être entendu.

Se poser en admirateur du philosophe Emmanuel Kant ou encore se faire passer pour un fidèle croyant, c'est la stratégie qu'a adoptée Dadis pour convaincre le tribunal.

Dans son interrogatoire, il fait savoir au tribunal qu'il a été informé de l'organisation de la manifestation qui a conduit aux tueries du 28 septembre 2009, à deux jours avant l'événement alors qu'il était déjà attendu à Labé pour un meeting. C'est ainsi qu'il a fait appel à l'expertise des leaders religieux et des coordinations régionales pour convaincre ces forces vives de la nation afin de reporter leur meeting pour commémorer la date du 28 septembre comme un jour historique à l'image du 02 octobre.

Mais malheureusement au retour de Labé dans la nuit du 27 du même mois, Dadis dit avoir constaté que les lignes n'ont pas bougé avec ces leaders politiques. C'est ainsi qu'il a appelé Sidya Touré, l'un d'eux pour lui demander personnellement de reporter leur manifestation à défaut de l'organiser au stade de Nongo, dans la commune de Ratoma. « J'ai dit à mes hommes de me donner le numéro de Sidya Touré, et je l'ai appelé pour lui demander s'ils pouvaient reporter leur manifestation, il m'a dit que c'est trop tard car il ne peut plus appeler tout le monde », a-t-il déclaré. Ce n'est que dans la matinée du 28 septembre que le garde rapproché de l'ancien chef de la junte est venu le réveiller pour lui confirmer que la manifestation a eu lieu. « J'ai voulu me rendre au stade mais mes hommes qui étaient autour de moi m'ont empêché d'y aller y compris Toumba », a laissé entendre l'accusé; avant d'ajouter que quelque temps après, on lui a rapporté que son ancien aide de camp, le commandant Aboubacar Toumba Diakité s'était rendu au stade à son insu. Ce dernier se serait rendu sur les lieux avec ses hommes (Bérets rouges) pour commettre des tueries orchestrées, selon lui, par le Général Sékouba Konaté

et le Professeur Alpha Condé. C'est ainsi qu'une commission d'enquête internationale a été instituée pour connaître les auteurs et les complices de ce carnage. C'est ce qui a d'ailleurs dissuadé Claude Pivi de ne pas arrêter Toumba quand il a appris que celui-ci s'était rendu au stade sans l'aval de son patron. C'était dans le but d'éviter tout accrochage entre ces deux pour ne pas provoquer d'autres crises parce que son ancien aide de camp s'était d'ores et déjà mis à la défensive, en marchant avec des grenades avec une troupe lourdement armée puisque c'est lui qui était le commandant du régiment », a souligné Dadis devant le tribunal.

À la date du mardi 13 septembre 2022, le capitaine Moussa Dadis Camara ainsi que ses coaccusés se sont présentés sans surprise devant le tribunal. Appelé à barre, l'actuel pensionnaire de la maison centrale de Coronthie a tout d'abord été recadré par le ministère public qu'il a invité à centrer ses questions sur les charges de "complicité d'assassinat, complicité de pillage, de torture, de détention illégale des personnes, de non assistance à personne en danger, ... Le procureur Algassimou Diallo a rappelé à l'accusé que son statut n'est pas différent de celui des autres mis en cause dans ce procès, et qu'il n'a pas intérêt à donner de telles instructions au parquet qui est aussi partie prenante à ce procès.

Face au feu roulant des questions du ministère public, l'ancien président de la transition d'alors a fini par être attrapé par la dysphonie en plein interrogatoire. Ce qui a précipité d'ailleurs la pause. Dès le retour de la pause de restauration, ses avocats ont signifié au président du tribunal que leur client ne pouvait plus tenir le débat parce que sa voix n'était plus audible. Une demande donc acceptée par toutes les parties prenantes avant que l'audience ne soit renvoyée au lundi 19 décembre 2022.

Samuel D Demba

FODÉ OUSSOU EMPÊCHÉ DE PRENDRE SON VOL

Cellou Dalein Diallo fait part de sa colère

Le samedi dernier, à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré de Conakry, le vice-président de l'UFDG a été interdit de prendre l'avion pour Paris pour honorer un rendez-vous médical. Ce que Cellou Dalein

Diallo, président du parti, a dénoncé dans un post sur sa page Facebook.



Bien que placé sous contrôle judiciaire, Fodé Oussou Fofana aurait réussi à avoir une autorisation de voyager du juge. Mais le samedi dernier, à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré de Conakry, le vice-président de l'UFDG a été interdit de prendre l'avion pour Paris pour honorer un rendez-

vous médical. Ce que Cellou Dalein Diallo, président du parti, a dénoncé dans un post sur sa page Facebook. « Dr. Fodé Oussou Fofana s'est vu, une fois encore, interdire de sortir du territoire ce samedi 17 décembre 2022 alors qu'il avait déjà obtenu une autorisation en bonne et due forme du juge de se rendre à Paris pour honorer un rendez-vous médical

urgent.

Dr. Fofana, muni de son billet d'avion et de son passeport qui lui avait été rendu hier vendredi suite à la décision du juge d'autoriser son voyage, avait accompli toutes ses formalités de police et attendait patiemment dans la salle d'embarquement de l'aéroport lorsqu'il a été appelé par la police de l'aéroport qui lui a signifié qu'un ordre de ne pas le laisser partir venait d'arriver de la hiérarchie.

Un autre acte de la junte qui viole une décision de justice et les droits et libertés d'un citoyen.

Quand est-ce que la justice sera-t-elle la boussole de nos dirigeants? », a réagi Cellou Dalein Diallo.

Kèfina Diakité

SANTÉ

L'AGUIPED organise la première Journée Portes Ouvertes de Pédiatrie

La première Journée Portes Ouvertes de Pédiatrie a été organisée par l'Association Guinéenne de Pédiatrie (AGUIPED) le samedi 17 décembre 2022. Cette journée vise à promouvoir la prise en charge des enfants en République de Guinée à travers des plaidoyers auprès des autorités et des personnes de bonne volonté.



qualité des soins qu'ils offrent aux enfants.

« En tant qu'association, ça nous permettra d'aller vers les structures de santé pour essayer de se battre afin que nous puissions donner des compétences aux autres pédiatres des structures publiques et privées ou ceux qui ont pour vocation la pédiatrie pour résoudre les problèmes des enfants qui viennent dans les structures de santé. Vous savez, l'enfant, c'est de 0 à 18 ans. Imaginez-vous cette vaste étendue, s'il n'est pas pris en charge, si on n'est pas en collaboration, on ne peut pas soigner certains cas et c'est ce qui augmente la mortalité néonatale, infantile et infanto-juvénile », a déclaré Dr Ibrahima Sory Diallo, président de l'Association Guinéenne de Pédiatrie.

L'une des particularités de cette journée, c'est la lutte contre le cancer de l'enfant. Sur plus 600 enfants atteints de cette pathologie, seulement

15% bénéficient de soins appropriés à cause des coups sanitaires de cette maladie. Pourtant, il constitue de nos jours, l'une des causes de la mortalité infantile estimée à 80% s'il n'est pas dépisté à temps. Sensible à ce chiffre, Dr Dansa Kourouma, Président du Conseil National de la Transition et également médecin de profession, promet des lobbyings pour sauver des vies.

« Je pense que pour la question des enfants, ce n'est pas les discours. C'est plutôt l'action. Et, je peux vous garantir que j'apporterai ma part de contribution individuelle et mon institution. J'obligerai tous les membres du gouvernement à apporter une contribution aussi modeste que ce soit pour la cause des enfants. C'est le meilleur sacrifice qu'on puisse faire. Il ne s'agit pas d'immoler des bœufs pour donner aux gens qui n'en ont pas besoin », a-t-il promis.

Il faut donc attirer l'attention

de toutes les parties prenantes sur la santé infantile en général et le cancer de l'enfant en particulier. Cet appel doit interpeler tous les acteurs de la vie, estime Dr Saliou Bella Diallo, vice-président de l'AGUIPED. « A commencer par les journalistes, les artistes, transporteurs, commerçants, industriels, toutes catégories confondues, chacun a sa part pour améliorer la prise en charge de la santé de la mère à l'enfant en République de Guinée. C'est ce qu'on sollicite de vous tous pour que nous puissions mettre au monde des enfants sains pour qu'ils puissent étudier, être des scientifiques pour développer la Guinée », a lancé ce médecin.

Cette Journée Portes Ouvertes de la Pédiatrie a pris fin par la visite des stands infantiles, des laboratoires, des salles des malades atteints du cancer de l'enfant.

Samuel Demba D

POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

Le regard critique d'Abdoulaye Kourouma du RRD

Dans sa réaction au discours de politique générale du gouvernement, Abdoulaye Kourouma, le président du parti RRD a martelé que le Premier ministre, Dr Bernard Goumou a tout dit sauf l'essentiel devant les conseillers nationaux à l'hémicycle du palais du peuple.

« Lorsqu'on parle de politique générale du gouvernement, on veut nous parler des ambitions que le gouvernement a par rapport au futur, c'est-à-dire quelles sont nos ambitions dans le domaine de la santé, dans le domaine de l'éducation, de l'agriculture, des infrastructures etc. Et avoir une prévision budgétaire et nous expliquer les moyens à mettre en œuvre pour recouvrir ce budget. Mais lorsque vous venez relater tout ce que l'on sait déjà et parler même des contextes dans lesquels ou même qu'est-ce qui vous a poussés à intervenir militairement pour prendre le pouvoir,

c'est comme si le gouvernement était associé à la prise du pouvoir. Donc moi, je pense que, si tu ne sais pas, tu n'as pas tort. Si tu dis tu sais et que tu sais, tu n'as pas tort. Mais tu as tort lorsque tu dis tu sais alors que tu ne sais pas. On ne vient pas lire ce qu'on sait, on vient nous parler de nos ambitions pour le futur. C'est comme si on disait c'est ça le projet de société de notre gouvernement. Ça amène le peuple à vous accompagner. Vous dites dans 2 ans, on ne va plus évacuer les Guinéens dans le domaine de la santé, nous comptons investir, tels. Nous

comptons rehausser jusqu'à tel niveau pour pouvoir construire les hôpitaux de référence. Et faire de sorte que les autres pays arrivent à faire évacuer les malades chez nous », a déclaré Abdoulaye Kourouma. Et d'ajouter : « La sortie du Premier ministre n'a pas pris le sens réel. Il devait venir informer le peuple. Il faut nous soutenir dans 2 ans c'est ce qu'on veut faire. Il fallait rassurer la population. Parce que moi j'ai fait le tour des pages, je crois qu'il y a 21 pages. De la page 1 à la page 18, ça ne parle que de ce que l'on sait. Ça a jamais parlé du futur par rapport à la santé,

l'éducation, par rapport à la sécurité, à la justice. La prochaine fois, il faut que le Premier ministre et son équipe mettent en idée que ce n'est pas le service de communication du Premier ministre qui doit élaborer un discours pour le Premier ministre (...). Quand le Premier ministre vient présenter son programme, quand il lit son discours,

nous avons les discours et on essaye d'analyser. Quand les députés votent contre, la loi disait qu'il devait démissionner, lui et son gouvernement. Comme on pouvait les ramener à la lecture. Donc je ne sais pas actuellement sur quoi, mais le Premier ministre a tout dit sauf l'essentiel. »

Kéfina Diakité

« Le silence irrite le diable »

ALPHA CONDÉ SANCTIONNÉ PAR LE TRÉSOR AMÉRICAIN

Les acteurs des droits de l'Homme en Guinée s'en réjouissent

Le Bureau de contrôle des actifs étrangers (OFAC) du département du Trésor des États-Unis a annoncé des sanctions contre l'ex président Alpha Condé pour de « graves violations des droits de l'homme ». Des sanctions saluées par les acteurs guinéens des droits de l'Homme.



D'après Mamady Kaba, président de la Ligue pour les droits et la démocratie en Afrique (Lidda), les sanctions annoncées contre Alpha Condé suscitent de la "tristesse" et de l'espoir de justice pour tous. Il affirme que

l'ex Président Condé est victime de choix de "mauvaises" ressources humaines pour mettre en œuvre sa politique nationale. « Il (Alpha Condé) a placé sa confiance en des personnes qui n'ont pas fait des droits

humains une priorité de sa gouvernance. C'est pourquoi aujourd'hui il paie ces erreurs dans le choix de personnes à qui, il a placé sa confiance. Je pense que c'est une leçon qui est donnée à tout le monde », souligne l'ancien président de l'INIDH.

M. Kaba soutient que désormais les futurs présidents de la République de Guinée feront attention aux personnes qu'ils vont choisir pour mettre en œuvre "leur politique". « Si vous choisissez des bonnes personnes qui font de la démocratie et de la promotion des droits de l'homme un souci majeur de leur activité et de leur gestion, vous récolterez de bons fruits. Mais si vous avez des collaborateurs qui ont du mépris pour les droits humains, vous serez le premier à en payer le prix. (...) Donc quand si vous avez des collaborateurs qui n'hésitent pas à mépriser les droits de l'homme, ce sont les retombées qui vont toujours être dramatiques », a rappelé

Mamady Kaba.

Abondant dans le même sens, le directeur exécutif national de l'ONG "Mêmes droits pour tous" déclare que ces sanctions sont justifiées d'autant plus que quand Alpha Condé était au pouvoir il s'est cru indispensable ou a pensé faire de la Guinée une propriété privée et personnelle. C'est pourquoi, Me Foromo Frédéric Loua affirme que le président du RPG était lancé dans une série de violations des droits de l'homme pour asseoir son pouvoir comme il le voulait. « Donc il y a eu une répression féroce qui s'est abattue sur les Guinéens en dépit de la résistance populaire que nous avons connue. Et les forces de défense et de sécurité ont réprimé dans le sang les manifestations. Il y a eu assez de cas de violations des droits de l'homme. Il y a des crimes de sang qui ont été commis notamment partout en Guinée surtout le jour du référendum (22 mars 2020). Je pense que ce sont des sanctions

méritées, des décisions qui sont justifiées et Alpha Condé et ses acolytes doivent pouvoir répondre des crimes de sang commis à l'occasion de leur volonté de garder indéfiniment le pouvoir d'État », a-t-il indiqué.

Me Loua affirme que c'est une leçon pour tous les futurs dirigeants de la Guinée doivent se dire « qu'on ne peut pas fouler au pied les pratiques démocratiques, les lois de la République et s'en sortir indemne. On ne peut pas remettre en cause le fonctionnement des institutions républicaines et penser s'en sortir indemne. Ce n'est pas possible »

Les deux acteurs des droits de l'Homme ont invité l'actuel régime à accélérer le processus de la transition, pour qu'enfin la Guinée soit gérée par un président démocratiquement élu.

Mamadou Saïdou Barry

AG DE L'UFR

Sidya Touré encourage les militants du parti à continuer le combat

C'est au téléphone que Sidya Touré, depuis l'étranger, s'est adressé aux cadres et militants de l'Union des forces républicaines (UFR) pour se prononcer sur l'actualité sociopolitique du pays. C'était à la faveur de l'assemblée générale hebdomadaire qui s'est tenue le samedi 17 décembre 2022 au siège national du parti à Matam.

Parmi les sujets abordés par l'ancien Premier ministre, il y a notamment le combat politique que l'UFR se doit de continuer et le dialogue inter-guinéen, dont la délocalisation a été évoquée lors du 62^{ème} sommet de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO. « Nous sommes pratiquement à la fin de l'année. Pour la résilience, pour le travail que vous faites, nous ne le faisons pas pour nous mais pour le peuple de Guinée, afin de sortir de cette difficulté que nous vivons aujourd'hui. Les militants, vous avez continué le combat. Beaucoup est fait mais le chemin est long parce que rien ne peut être fait sans

notre implication. C'est ce que la communauté internationale nous fait savoir, que le dialogue doit se tenir à Conakry, si cela ne peut pas se faire ici qu'on aille le faire à Abidjan, Ouagadougou, à Cotonou chez le médiateur ou en Guinée-Bissau. Cela n'est d'ailleurs pas une première en Guinée. Le cas du 28 septembre, on a tenu le dialogue à Abuja. Pour ceux qui disent que ce n'est pas possible, on l'a déjà fait. Alors qu'ils arrêtent de dire que ce n'est pas possible ailleurs... Si nous voulons sauver la Guinée, il faudrait que nous nous asseyions et que nous en discussions mais pas ici au pays. Nous pouvons tous

quelque chose mais les capacités ne sont pas les mêmes, alors unissons-nous et trouvons une solution commune. Nous avons vu le régime précédent et ce que ça a donné », a fait remarquer au téléphone le chef de file de l'UFR. Avant d'adresser, par anticipation, ses vœux de nouvel an à tous les militants et sympathisants du parti, en ces termes : « Je profite de l'occasion pour souhaiter joyeux Noël à tout un chacun, également une très bonne année 2023 à tous. Sachez que nous ne voulons que du bien pour la Guinée et les Guinéens. Je vous félicite et embrasse tous »

Kéfina Diakité



PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

Dadis Camara indexe Alpha Condé et Sékouba Konaté

Le capitaine Moussa Dadis Camara a comparu le lundi 12 décembre devant le tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. A la barre, l'ancien président de la transition a commencé par donner sa version des faits.

Moussa Dadis Camara a commencé sa narration par reconnaître que son ancien aide de camp Toumba Diakité lui avait rendu visite à la maison centrale quand il a été déposé à la veille de l'ouverture du procès. Il soutient que cela l'a perturbé. C'est pourquoi, il révèle qu'il n'était pas en sécurité. « La visite surprise que Toumba m'a faite à la maison centrale m'a perturbé mais, je n'ai pas voulu vous le dire. Je me sentais en insécurité. Quelqu'un qui a attenté à ma vie surgit comme ça devant moi. Cet homme qui est venu jurer sur le Saint Coran devant votre tribunal », a-t-il dit.

Pour revenir au massacre du 28 septembre 2009, l'ancien chef de la junte au moment des faits donne des détails.

« Avant les événements du 28 septembre, j'ai reçu la visite des vieux sages du Foutah. Ils ont demandé de leur rendre visite au Foutah. Chose qui n'a pas été facile. Si je refusais aux sages de Foutah, ils allaient dire que je ne les respecte pas. Mais pendant cette réception, ma délégation a perdu beaucoup de temps à Labé. Nous sommes rentrés dans la nuit du 27 septembre tard. On rentre dans les environs de 00h. J'ai vu les vieux sages assis quand je suis rentré au salon. Je ne pouvais pas tenir physiquement et moralement. Je rentre directement au lit. Même pas plus de 1h Makambo est venu me dire que les sages l'attendent (...) J'ai appelé Sidya pour lui dire de



reporter la manifestation, il me dit, il fait tard. On ne peut pas reporter.

A 11h, Makamba vient me dire, il paraît qu'il y a une grande manifestation. Peut-être que j'allais trouver la mort avant que Toumba tire sur moi. Ce jour-là, j'avais dit je vais aller calmer les citoyens. Mais seul Dieu sait est-ce que je n'allais pas trouver la mort. Toumba m'a obligé de rester dans le bureau. Entre-temps, on vient me dire qu'au stade il y a un groupe qui est parti, conduit par Toumba Diakité. Ma réaction fut furieuse. Dans la colère, j'ai dit que je dois l'arrêter. Mais je suis resté dans ça, quand il est revenu, il y a un habit qu'on appelle Blue zone, que Toumba distribuait. Donc mon aide de camp était toujours avec moi. Il a raconté du n'importe quoi ce jour-là. J'ai trouvé que je

ne pouvais pas l'arrêter parce qu'il a avait un arsenal . (...) Le colonel PIVI, je confirme ce qu'il a dit. Dans ma chambre, il dit qu'il voulait arrêter Toumba. C'est là-bas que j'ai dit non. J'ai dit de surseoir à ça. (...) Les événements du 28 septembre, les conséquences étaient un complot savamment orchestré pour me faire partir, par Alpha Condé, Sékouba Konaté et leur exécutant Toumba. Ce coup préparé par le président Alpha, il s'est rendu compte que je n'étais pas une personne corrompue. Alpha Condé m'a dit dans mon bureau, le voleur (Dalein) est dans ton filet. Il n'a pas parlé de Sidya Touré. J'ai compris que c'est Dalein son adversaire. (...) Le comportement de Konaté a changé. Mais j'ai commencé à douter. Toumba était avec Sékouba.

Il y a trois raisons pour le 28 septembre

Sékouba Konaté et Toumba Diakité, le premier complot était de m'affaiblir, me faire un coup d'État. J'ai pris Toumba Diakité, je l'ai mis au-dessus de tout le monde. Le coup d'État n'a pas réussi parce que Tiegboro

avait ses hommes. C'est dans ma chambre que Toumba pouvait me tuer . C'est le seul qui pouvait rester dans ma chambre quand je prends mon bain. Sékouba Konaté arrête Aidor Bah, Saa Alphonse Touré, Abdoulaye Keita, l'actuel inspecteur des forces armées. Ces hommes m'ont pris comme parrain. Sékouba Konaté vient me dire, Aidor veut me faire un coup d'État (rire). Alors que c'était faux. On l'emmène à Kassa. Toumba Diakité a nié complètement qu'il n'a pas géré le régiment. Lui et ses avocats sont troublés actuellement.

Deuxième attentat échoué

Alpha Condé et Sékouba Konaté m'ont fait poison pour que je quitte le pouvoir . Quand les deux ont échoué, ils ont orchestré le 28 septembre pour me faire porter le chapeau. (...) Quand j'ai quitté le pouvoir, c'est Cellou Dalein qui a gagné l'élection avec un coup K.O. C'est le seul qui m'a dédouané. Cellou Dalein passe un coup K.O. Ils (Sékouba et Alpha Condé) ont péché contre moi et Dieu les a châtiés. C'est pourquoi ils ont tué Ben Sékou Sylla

précipitamment. L'accord de Ouaga était un complot. On ramène le troisième à la place du deuxième. C'est une honte pour notre pays. C'est le général Sékouba qui a empoisonné les gens ici et mis dans l'eau pour disqualifier Cellou Dalein. (...) C'est Alpha Condé qui a donné la date du 28 septembre. Il laisse ses collègues, il s'en va. Et le 28 septembre sans ordre de mission Sékouba va à Macenta, puis N'zérékoré pour qu'il y ait des massacres. C'est là-bas qu'il est resté jusqu'à ce que l'événement soit passé. Le 28 septembre, on devait tuer Dalein, Sidya, Jean Marie et porter sur moi la responsabilité. C'est là où ils ont embobiné Toumba Diakité pour me tuer. Heureusement que Dieu m'a sauvé. Les événements du 28 septembre c'est un complot. L'accord de Ouaga était fait pour qu'Alpha vienne au pouvoir. A cause de 22 millions de dollars, Sékouba a une haine contre moi. Quand Toumba dit je dois demander pardon, quel pardon vais-je demander au peuple. Lui Toumba et Sékouba qui doivent venir demander pardon. Parce que le peuple de Guinée a été endeuillé. Sékouba Konaté n'est pas au-dessus de la loi. Qu'il vienne s'expliquer. », a-t-il expliqué.

Il faut rappeler que l'ancien président Moussa Dadis Camara est poursuivi pour des faits présumés de « complicité de meurtre, d'assassinat, viol, pillages, incendie volontaire, outrages à agent de la force publique, torture, enlèvement, séquestration, non-assistance à personne en danger, violences sexuelles, attentat à la pudeur, détention illégale de matériel de guerre de première catégorie et de responsabilité de commandement des chefs militaires et autres supérieurs hiérarchiques »

Mamadou Saïdou Barry

**“Ne parle pas de ce qui ne te regarde pas, éloigne-toi de ton ennemi, méfie-toi de ton ami, sauf s'il est de confiance, et la seule personne de confiance est celle qui craint Allah”
(Omar Ibn Al-Khattab)**

MAISON CENTRALE DE CORONTHIE La construction d'un immeuble R+2 en vue

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux et des Droits de l'Homme, Alphonse Charles Wright, a annoncé semaine dernière la construction d'un immeuble R+2 flambant neuf et la rénovation des bâtiments existants, à la maison centrale de Conakry.



« Comme vous le savez, monsieur le président de la transition a effectué une visite au sein du département de la Justice et nous avons eu un entretien franc et direct comme toujours avec lui. Il dit qu'aujourd'hui sur les questions des droits de l'homme de faire en sorte que dans notre pays que les personnes qui sont en situation de détention puissent avoir un cadre de vie qui soit au minimum du respect des standards au niveau international... Cette vaste opération de rénovation de la maison centrale va débuter la semaine prochaine, il fallait venir informer le régisseur pour déterminer le cadre opérationnel de cette rénovation... Il y a eu une étude qui a été réalisée en vue de projeter ce que nous allons faire comme projet de

rénovation. Et il s'est avéré de ces études là que cela ne posera pas assez de problèmes, dans la mesure où on ne peut pas venir faire les travaux à tout bout de champ. Il y a une planification qui est déjà faite, il y aura un immeuble de R+2 qui va être construit de l'autre côté, là où se trouve l'espace vide. On ne touchera pas l'espace qui est occupé. Et après l'achèvement des travaux, on va faire déménager les gens. Et au fur et à mesure qu'on va les transférer là-bas à ce niveau on procédera à la rénovation jusqu'à la finition de tous les travaux. Il y a, comme je l'ai dit à l'entame de ma prise de fonction, il y a 2 stratégies que nous menons. Sur l'existant, il faut rénover mais sur ce qui n'existe pas, il faut construire... », a déclaré Alphonse Charles Wright.

Kéfina Diakité

CRIMES DE SANG EN GUINÉE Le ministre Charles Wright annonce un mandat d'arrêt contre Alpha Condé

Le ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Alphonse Charles Wright, a regagné Conakry le lundi 12 décembre 2022, après deux semaines passées à Londres et aux Pays-Bas où il a pris part à la 21ème session de l'Assemblée Générale des États parties au Statut de Rome. Il en a profité pour échanger avec le Procureur général de la Cour pénale internationale (CPI).

A sa descente d'avion, le Garde des sceaux, répondant aux questions des journalistes, a tout de suite dénoncé la lenteur des procédures relatives aux poursuites engagées à la suite des crimes de sang perpétrés sous le règne d'Alpha Condé. Il a par conséquent annoncé un mandat d'arrêt contre l'ancien président Alpha Condé. « Sur le cas de Monsieur Alpha Condé, je reste formel là-dessus, au nom de l'application cohérente de la politique pénale du gouvernement, un mandat d'arrêt sera décerné contre lui. Il n'est pas hors la loi et comme je l'ai toujours dit, il faut qu'on soit cohérent avec ce que nous disons. On ne peut pas engager des poursuites pour des crimes de sang jusqu'à date, les parquets ne se



bougent pas. Je l'ai dit à distance, j'ai donné des instructions fermes dans le cadre du respect de la procédure et dès (ce mardi), j'aurai des rencontres avec les

procureurs. Il faut que toutes les actions qui sont engagées aboutissent », exige le ministre.

Mamadou Saïdou Barry

DIPLOMATIE

Le président de la transition nomme trois ambassadeurs

Dans un décret lu le jeudi 15 décembre 2022, à la télévision nationale, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya a nommé trois (3) ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la Guinée dans trois pays. Ce sont :



1 - Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près la République du Ghana : M. Jean Matho Doré, précédemment chargé d'Affaires ;

2 - Ambassadeur extraordinaire et

plénipotentiaire près les Etats Unis d'Amérique : Mme Sidibé Fatoumata Kaba, précédemment représentante permanente de la République de Guinée auprès des Nations Unies ;

3 - Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près la Fédération de Russie : M. Nyankoye Haba, précédemment chargé des questions scolaires, du suivi de la formation des militaires et du service informatique à l'Ambassade de Guinée près la Fédération de Russie.

Kéfina Diakité

Lisez le journal numérique sur le site

KéfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

RÉNOVATION DE LA MAISON CENTRALE

« C'est un motif de satisfaction pour nous » (Me Frédéric Foromo Loua)

Lors de sa récente visite à la maison centrale de Conakry, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme a annoncé que désormais les détenus condamnés vont travailler dans les champs à partir de l'an prochain et les détenus mineurs pourront se former. Cette annonce de Alphonse Charles Wright est diversement appréciée dans l'opinion. Si d'aucuns désapprouvent cette démarche, d'autres par contre l'apprécient vivement.

Interrogé à cet effet par notre rédaction le vendredi, 16 décembre, Me Frédéric Foromo Loua, président de l'ONG "les Mêmes Droits pour Tous" (MDT) a déclaré que ce sont des mesures à saluer et à encourager. Selon lui, c'est une pratique reconnue par nos textes de loi et en tant que défenseur des droits de l'homme, c'est un acte à encourager. « C'est un motif de satisfaction pour nous en tant que défenseurs des droits de l'homme. Rappelez-vous que la prison ce n'est pas pour éliminer forcément les malfaiteurs. La prison, c'est pour se récupérer. C'est-à-dire, on sanctionne son enfant pour qu'il s'améliore mais on ne le sanctionne pas pour l'éliminer. C'est cette même considération que nous avons lorsqu'il y a des gens en prison. L'État doit créer les conditions nécessaires pour que le citoyen qui ressort de prison redevienne un citoyen normal, redevienne un citoyen qui est à même d'aider la société. Donc aller dans ce sens là, permettre aux enfants d'aller étudier



lorsqu'ils sont en prison, permettre aux détenus d'aller travailler et aider la société, je pense que ce sont des mesures à saluer, des mesures à accompagner. Et il faut que véritablement, en tant que organisation de la société civile, en tant que structure sociale que nous aidons le

ministre à aller dans ce sens », s'est-il réjoui.

L'application de cette décision suscite beaucoup d'interprétations et de suspicions chez bon nombre d'observateurs. Mais pour cet activiste des droits de l'homme, l'État a le devoir de protéger tous les citoyens,

même ceux qui sont en conflit avec la loi. « Je pense qu'il y a une administration à la maison centrale, tous les détenus sont soumis au même régime. Et il y a une administration et un service qui statuent sur la moralité des détenus. Un détenu par exemple fût-il, lorsqu'on

constate qu'il est en train de s'amender de façon notable, qu'il est en train de s'améliorer, qu'il est en train de redevenir citoyen normal, il n'y a pas de raison que l'État ne l'accompagne pas dans ce sens là. Le criminel est avant tout un citoyen, l'État doit le protéger, l'État doit pouvoir le récupérer. Mais, cela se fait dans un cadre bien précis. Donc, on ne peut pas permettre à tout le monde d'aller dehors mais celui qui a fait déjà 15 ans, 20 ans en prison, 25 ans en prison et puis il est en train de changer, qui est en train de montrer des signes qu'il veut redevenir un citoyen normal qui veut une resocialisation, je pense que l'État doit l'accompagner dans ce sens là et le ministre en décidant ainsi il est en train d'aller dans le sens de la récupération, dans le sens de la resocialisation, dans le sens de permettre au citoyen de redevenir un citoyen normal à sa sortie de prison », a-t-il indiqué.

Mamadou Saïdou Barry

TRANSITION EN GUINÉE

La troïka promet de répondre à la CEDEAO

En marge de l'assemblée générale hebdomadaire de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) du samedi 17 décembre 2022, Kalemoudou Yansané s'est exprimé sur le cadre du dialogue inter-guinéen qui a pris fin le jeudi dernier. Selon lui, ce dialogue n'engage pas la troïka composée de l'ANAD, du RPG Arc-en-ciel et alliés et du FNDC politique.

« Aucune difficulté ne peut dérailler du chemin que l'UFDG a fixé. En ce qui concerne le dialogue qui était annoncé, qui a eu certainement lieu, qui devait être clôturé le 15 décembre, je crois qu'il n'est pas encore clôturé. Mais ce que nous devons dire, les conclusions issues de cette rencontre n'engagent pas les coalitions de l'UFDG, du FNDC politique et du RPG Arc-en-ciel. Nous respectons toutes les parties. Donc les partis qui siègent au niveau de ce

dialogue, mais nous avons le devoir de rappeler que les trois coalitions absentes de la rencontre constituent pas moins de 90% de l'électorat guinéen, toutes élections confondues », a déclaré le vice-président de l'UFDG Kalemoudou Yansané.

D'après l'ancien député, la majorité doit respecter les dispositions de la minorité, malgré, dit-il, que les minorités dans toutes les démocraties du monde acceptent la décision de la

majorité. Kalemoudou Yansané affirme que dans les prochains jours, les partis de la troïka vont se retrouver pour tirer les leçons du communiqué des chefs d'État de la CEDEAO du 04 décembre dernier. « Nous allons faire connaître officiellement notre position sur les aspects qu'on encourage, qu'on soutient et les aspects sur lesquels nous avons des remarques et pour lesquels nous allons présenter des propositions relatives à une sortie

honorable pour la Guinée. (...) Nous sommes toujours demandeurs de dialogue. Et donc nous attendons le dialogue structuré comme la CEDEAO l'a si bien dit le 04 décembre dernier. Pour le

moment, nous attendons le mot d'ordre de nos dirigeants, Cellou Dalein Diallo et Sidya Touré et tous les autres », a-t-il conclu.

Mamadou Saïdou Barry

Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]

SOMMET ETATS-UNIS/AFRIQUE

Un engagement de 55 milliards de dollars pour l'Afrique

Le président américain Joe Biden a plaidé mercredi pour forger un grand « partenariat » avec l'Afrique, clé du « succès » pour le monde, devant les dirigeants de 49 pays africains réunis en sommet à Washington.

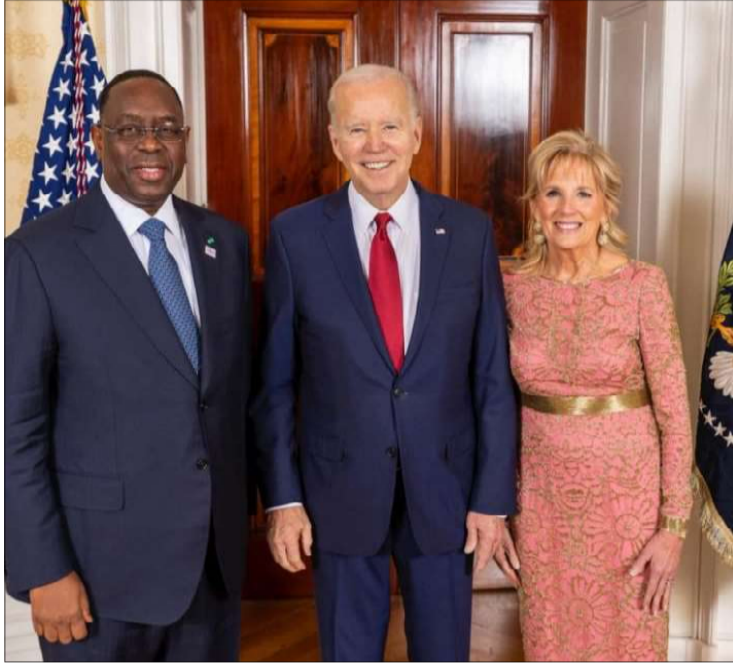
« Quand l'Afrique réussit, les Etats-Unis réussissent. Le monde entier réussit », a affirmé le président américain dans un discours où il a égrené une série d'investissements des Etats-Unis pour le continent africain.

Les Etats-Unis se refusent à parler d'une compétition avec la Chine sur le continent africain mais ne cachent pas leur volonté de renforcer leurs liens avec les pays d'Afrique, alors qu'ils sont accusés de les avoir délaissés. « Nous ne pouvons pas résoudre les défis qui nous sont posés sans leadership de l'Afrique. Je n'essaie pas d'être gentil. C'est un fait », a-t-il poursuivi.

« Ce partenariat n'est pas destiné à créer des obligations politiques, à créer de la dépendance, mais à stimuler des succès partagés et à créer de l'opportunité », a-t-il encore affirmé dans ce bref discours d'une quinzaine de minutes.

« Je suis sûr que vous vous dites 'Fais court Biden' », a-t-il d'ailleurs plaisanté en parlant de la demi-finale de la Coupe du monde de football au Qatar opposant la France au Maroc, qui débutait à peu près au même moment. Il a aussi salué la présence du Maroc à ce stade de la compétition, une première pour une nation africaine.

« 55 milliards de dollars à



L'Afrique d'ici trois ans »

Un sommet au format similaire s'était déroulé en 2014 sous la présidence de Barack Obama. Le président congolais Felix Tshisekedi jugeait ainsi bienvenue la tenue de ce sommet « qui va rapprocher les Etats-Unis de l'Afrique ».

« Nous en avons besoin car nous estimons que les Etats-Unis étaient restés pendant très longtemps loin des préoccupations africaines », a-t-il dit mardi soir avant une rencontre avec le chef de la diplomatie américaine Antony

Blinken.

Et Washington met la main au portefeuille, prêt à consacrer « 55 milliards de dollars à l'Afrique d'ici trois ans », dans le domaine de la santé et de la lutte contre le changement climatique notamment, selon la Maison Blanche.

Le président Biden devrait en distiller le détail dans son discours mercredi où il plaidera aussi en faveur d'un rôle accru pour l'Afrique sur la scène internationale avec un siège au Conseil de sécurité de l'ONU et

une représentation formelle de l'Union africaine au G20.

Au premier jour du sommet mardi, le ministre américain de Défense Lloyd Austin avait dénoncé

le rôle « déstabilisateur » de la Chine – mais aussi de la Russie – en Afrique.

Accès à internet

Mercredi, les entreprises américaines – notamment du secteur de la tech – sont montées au créneau, annonçant des investissements totalisant 2 milliards de dollars en Afrique, où la Chine a largement supplanté les Etats-Unis cette dernière décennie en termes d'investissements.

Cisco et son partenaire Cybastion ont indiqué vouloir investir 858 millions de dollars pour la cybersécurité, à travers une dizaine de contrats en Afrique. Le groupe ABD a lui annoncé consacrer 500 millions, en commençant par la Côte d'Ivoire pour y développer la technologie du « cloud ».

Et le géant Microsoft a annoncé un programme visant à faciliter l'accès à internet via satellite pour 10 millions de personnes dans le monde dont la moitié en Afrique, dans le cadre d'efforts visant à combler la fracture numérique persistante entre riches et pauvres.

Ce projet devrait permettre, par exemple, d'apporter un accès à

internet pour la première fois à des régions reculées d'Egypte, du Sénégal ou encore de l'Angola, a déclaré à l'AFP le président de Microsoft, Brad Smith. « L'Afrique ne manque pas de talents, mais il y a un manque énorme d'opportunités », a affirmé M. Smith.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a participé à une cérémonie de signature d'un contrat de 504 millions de dollars avec le Bénin et le Niger en association avec le Millennium Challenge Corporation, qui finance des projets dans des pays considérés comme étant sous bonne gouvernance.

Le projet vise à relier le port de Cotonou à la capitale enclavée du Niger, Niamey, ce qui devrait bénéficier, selon Washington, à quelque 1,6 million de personnes. « Ces projets porteront la marque du partenariat de l'Amérique », a relevé M. Blinken.

« Ils seront transparents, de haute qualité et ils seront jugés à l'aune des gens à qui ils doivent servir », a-t-il ajouté dans une allusion voilée à la Chine que les Etats-Unis accusent de manquer de transparence.

AFP

SUPPOSÉ ACCORD AVEC WAGNER

Le Burkina convoque l'ambassadeur du Ghana après les propos de son président

A la suite des propos du président ghanéen sur un « supposé » accord avec Wagner.

L'ambassadeur du Ghana au Burkina Faso Boniface Gambila Adagbila a été convoqué à une « audience urgente » ce vendredi, au ministère des Affaires étrangères, suite aux propos du président ghanéen Nana Akufo-Addo qui a déclaré mardi, à Washington que le Burkina Faso a passé un « accord » avec le groupe russe de sécurité privée Wagner, a rapporté l'Agence d'information du Burkina (AIB, officielle).

Selon l'AIB, Ouagadougou a également rappelé son ambassadeur à Accra, le Général Pingrenoma Zagré pour « consultation ».

Une source au sein du ministère de la communication a confirmé l'information à l'Agence Anadolu, soulignant qu'un communiqué

sera diffusé au terme de ces consultations.

Le président ghanéen Nana Akufo-Addo avait affirmé, mardi à Washington où il participait au sommet États-Unis – Afrique, que le Burkina Faso a fait appel aux services de la compagnie militaire privée russe, Wagner pour lutter contre les groupes « terroristes ».

« Aujourd'hui, les mercenaires russes sont à notre frontière nord. Le Burkina Faso a maintenant conclu un arrangement avec le Mali pour que les forces Wagner présentes dans ce pays puissent intervenir au Burkina », a déclaré Nana Akufo-Addo.

Le président ghanéen a ajouté qu'« une mine dans le sud du Burkina » a été attribuée au groupe Wagner « en guise de paiement » de ses services. Confronté à une crise sécuritaire alimentée par des

attaques terroristes depuis 2015, en plus des actions internes de reconquête du territoire, le Burkina Faso s'est également engagé à diversifier ses partenariats dans le domaine militaire afin d'intensifier la lutte contre le terrorisme. Un choix motivé, notamment, par le rejet grandissant des populations de la présence française sous toutes ses formes.

Le Premier ministre a souhaité le 03 décembre courant, un engagement plus ferme de la Chine pour appuyer le pays dans la lutte contre le terrorisme, à travers notamment la fourniture d'armements.

Le 07 décembre courant, les autorités burkinabè ont donné, en Conseil des ministres, leur accord pour l'octroi d'un nouveau permis d'exploitation d'une mine d'or à la société russe Nordgold Yimiougou SA



dans la commune de Korsimoro, province du Sanmatenga, dans la région du Centre-Nord du pays.

Prévu pour une durée de quatre ans, ce gisement couvre une superficie de 31,44 km² pour une production totale estimée à 2,53 tonnes d'or, selon le gouvernement dans le rapport du Conseil des ministres.

Depuis le 08 décembre courant, le Premier ministre de la

transition du Burkina Faso Apollinaire Joachimson Kyelem de Tambela effectue, une visite en Russie, selon le media panafricain « Jeune Afrique ».

Cette visite qui se passe sans tapage médiatique est la première sortie du Premier ministre burkinabè hors du continent depuis sa prise de fonction.

Anadolu

GUINÉE

L'ancien dictateur Moussa Dadis Camara crie au complot au procès du massacre de 2009

Le capitaine répond avec une dizaine d'anciens responsables d'une litanie de meurtres, actes de torture, viols et autres enlèvements commis le 28 septembre 2009.



L'ancien dictateur guinéen Moussa Dadis Camara pendant son procès à Conakry, le 28 septembre 2022. STRINGER/REUTERS

L'ex-dictateur guinéen Moussa Dadis Camara a nié ses responsabilités lundi 12 décembre et crié au complot lors de sa première déposition devant le tribunal qui le juge avec une dizaine d'autres sous le regard captivé de tout un pays pour l'effroyable massacre du 28 septembre 2009 dans le grand stade de Conakry.

Le capitaine Camara, sous lequel a été écrite l'une des pages les plus sombres de l'histoire contemporaine de la Guinée qui n'en manque pas, en a appelé à Dieu devant les magistrats : « Si c'est vous qui m'avez donné le pouvoir (...), si j'ai tué au stade du 28-Septembre, Dieu, je ne mettrai pas [le] pied en Guinée, je veux mourir sans que ce jugement-là n'ait lieu. »

Il a dit s'incliner devant la mémoire des victimes. Mais ce n'est pas à lui de demander pardon : « Quel pardon vais-je demander ? », a-t-il précisé au cours de plusieurs

heures d'un monologue décousu, dans le style de son extravagante et éphémère présidence.

En dehors du tribunal, Conakry tournait au ralenti. Les habitants de la capitale se sont pressés devant les écrans dans les supérettes ou devant les kiosques pour suivre le moment le plus attendu du procès historique qui s'est ouvert le 28 septembre.

Au moins 156 personnes tuées

Le capitaine Dadis Camara, 57 ans, répond avec une dizaine d'anciens responsables militaires et gouvernementaux d'une litanie de meurtres, actes de torture, viols et autres enlèvements commis le 28 septembre 2009 par les forces de sécurité au stade du 28-Septembre dans la banlieue de Conakry, où s'étaient réunies des dizaines de milliers de sympathisants de l'opposition, et aux alentours.

Les exactions avaient continué les jours suivants. Au moins 156 personnes ont été tuées et des centaines blessées, au moins 109 femmes ont été

violées, selon le rapport d'une commission d'enquête mandatée par l'ONU.

Le procès tâchera de dire si le capitaine Camara, porté au pouvoir par un coup d'Etat en décembre 2008, a donné l'ordre de briser la contestation, s'il aurait pu au moins empêcher cette abomination ou si, comme il l'affirme, elle a été perpétrée par des hommes échappant à tout contrôle.

Moussa Dadis Camara, en large boubou traditionnel moutarde, a donné le ton dès le début de sa comparution quand le président de la cour, Ibrahima Sory Tounkara, lui a demandé de confirmer qu'il contestait les faits qui lui sont reprochés.

Un soliloque enflammé

« Parfaitement », a-t-il répondu. Puis il a commencé un soliloque enflammé. Soutenant le verbe de la main, Dadis Camara a convoqué les philosophes Héraclite et Emmanuel Kant, les pharaons égyptiens et Napoléon et le souvenir de son père. Il a invoqué à de multiples reprises Dieu et le

destin qui ont fait du petit officier d'intendance ce qu'il est devenu.

Pendant les quelques mois de sa présidence, il a œuvré à réconcilier entre eux les Guinéens, gouvernés par des autocrates depuis l'indépendance, a-t-il précisé. Le 28 septembre, il est « resté dans [son] son bureau », alors qu'une partie de ses coaccusés ont été vus prenant part à la répression. Quand il a été informé de ce qui se passait au stade, « furieux », il a voulu s'y rendre pour ramener le calme. Mais son aide de camp, le lieutenant Aboubacar Sidiki Diakité, alias « Toumba », l'en a empêché, a-t-il assuré.

« Toumba » était bardé de grenades, a-t-il rapporté : « J'ai compris que je ne pouvais pas l'arrêter, il [avait] l'arsenal avec lui. » « Toumba » est peut-être le principal accusateur du capitaine Camara à qui il a tiré une balle dans la tête après le massacre parce que, selon lui, le président voulait lui faire endosser toutes les responsabilités.

Dadis Camara a « préparé » le massacre, a déclaré « Toumba » lors de sa propre déposition. Il l'a aussi sommé de demander pardon. « Au lieu que ce soit moi qui vienne demander pardon, c'est Monsieur Toumba et le général Sékouba qui doivent venir devant votre

auguste barre », a répondu Dadis Camara.

« Un complot pour me tuer »

Le général Sékouba Konaté a fait partie de la junte dirigée par le capitaine Camara. Après le massacre et la mise à l'écart de ce dernier sous la pression internationale, il est devenu président de transition. Sous cette présidence s'est tenue en 2010 l'élection présidentielle lors de laquelle l'opposant historique Alpha Condé est devenu le premier président élu lors d'élections libres en Guinée.

« Les événements du 28 septembre [étaient] un complot savamment orchestré pour me faire partir ou me tuer. Par qui ? », interroge le capitaine Camara : « Monsieur Alpha Condé, Sékouba et leur exécutant Toumba Diakité. »

Lui aurait pu rester en exil au Burkina Faso et se soustraire au procès. Mais « la vie d'un homme, c'est quoi ? La vie d'un homme, c'est l'honneur (...), mon honneur en dépendait ». « Certainement beaucoup peuvent penser : « Ah ! Dadis Camara est fou ». Dadis Camara n'est pas fou, Dadis Camara est généreux parce que Dadis Camara reconnaît ses ancêtres. »

Le Monde avec AFP

**On connaît
le diable à ses
griffes**